

CHARTRE D'UTILISATION DE LOCALLIEN.FR

Généralités

Article 1 : Introduction - Préambule

La Communauté de Communes du Genevois (CCG) met à la disposition des acteurs du territoire, des associations et des commerçants, une plateforme collaborative dénommée Locallien.fr.

Cette plateforme numérique permet aux utilisateurs d'accéder, à partir d'un accès internet à un contenu construit grâce à la collaboration des acteurs du territoire.

Cette offre de service permet de :

- Donner de la visibilité aux acteurs du territoire (commerçants, artisans, associations...)
- Permettre aux habitants, d'échanger, découvrir de nouveaux services, s'impliquer dans la vie du territoire
- Créer un véritable outil qui apporte un service et participe à créer une identité collective

Les services offerts aux utilisateurs / contributeurs avec Locallien.fr sont les suivant : mise en ligne de contenus par les collectivités publiques et leurs partenaires, diffusion d'informations, partage des documents et de liens favoris entre utilisateurs ;

Cette liste de service et fonctionnalités pourra évoluer.

La présente charte est rédigée dans l'intérêt de chaque utilisateur et manifeste la volonté de la Communauté de Communes du Genevois d'assurer un développement harmonieux et sécurisé de l'accès et de l'utilisation de **locallien.fr**

Elle formalise les règles de déontologie et de sécurité que les utilisateurs s'engagent à respecter, en contrepartie de la mise à disposition par la Communauté de Communes du Genevois d'un accès à **locallien.fr**

L'utilisateur de locallien.fr s'engage à lire et à respecter l'ensemble des conditions d'utilisation indiquées dans la présente charte.

Locallien.fr se voit le droit de refuser la publication de n'importe quel contenu si celui-ci ne respecte une seule des conditions de la présente charte.

Article 2 : Objet

La présente charte a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles **locallien.fr** peut être utilisé ainsi que les droits et obligations de la Communauté de Communes du Genevois.

La présente charte s'applique à tous les utilisateurs, c'est-à-dire à toutes les personnes qui sont autorisées à accéder ou à utiliser les services et fonctionnalités de **locallien.fr** et ce, quel que soit leur statut (association, professionnels, particuliers).

La présente charte, qui est applicable par principe à l'ensemble des utilisateurs sans distinction, peut être complétée, le cas échéant, de documents spécifiques pour certaines catégories d'utilisateurs.

Article 3 : Définitions

- **Administrateur** : il est responsable de l'administration et du suivi du site locallien.fr. Il assure un rôle général de conseil, notamment d'information, de recommandation, d'alerte et de mise en garde du Directeur de la publication, dans le respect des consignes que lui transmet sa hiérarchie. Par ailleurs, il dispose d'un compte spécifique qui lui permet notamment d'assurer une modération des publications.
Le service communication de la CCG est responsable du traitement du portail qu'elle administre
- **Utilisateur** : locallien.fr est un portail à vocation informative, accessible de n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet.
- **Contributeur** : Le site offre un point d'entrée unique à un espace personnalisé, protégé avec un mot de passe. Depuis son espace personnel, l'utilisateur accède aisément aux services et informations relatives à ses centres d'intérêt.
- **Personne habilitée** : personne désignée par la Communauté de Communes du Genevois susceptible de procéder à des opérations de contrôle ou de maintenance de locallien.fr
- **Responsable de traitement** : le responsable d'un traitement de données à caractère personnel est, sauf désignation expresse par les dispositions législatives ou réglementaires relatives à ce traitement, la personne, l'autorité publique, le service ou l'organisme qui détermine ses finalités et ses moyens,
Le service communication de la CCG est responsable du traitement du portail qu'elle administre.
- **Directeur de la publication** : représentant légal de la personne morale responsable du site internet. Pour la CCG, il s'agit du Président en exercice.

Règles d'utilisation

Article 4 : Conditions d'utilisation

Il est interdit à l'utilisateur, sous peine de poursuites pénales, de se livrer à la consultation, au chargement, au stockage, à la publication ou à la diffusion de fichiers et de messages, dont le contenu, sans que cette liste ne soit exhaustive, constitue :

- une atteinte à la vie privée d'autrui ;

- une diffamation ou une injure ;
- une incitation des mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ;
- une incitation à la consommation de substances illicites ;
- une incitation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine raciale, ou à la violence ;
- une provocation à l'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité ;
- une incitation à la contrefaçon de marque ;
- une reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (par exemple : extrait musical, photographie, extrait littéraire) ou d'une prestation de droits voisins (par exemple : interprétation d'une œuvre musicale par un artiste, phonogramme, vidéogramme, programme d'une entreprise de communication audiovisuelle) en violation des droits de l'auteur, du titulaire de droits voisins et/ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle ;

Ceci s'applique aux documents, aux fichiers et aux contributions, avec ou sans pièce attachée, quelle que soit la forme des contenus (sonore, audiovisuel, multimédia ou logiciel).

L'utilisateur doit proscrire tout comportement pouvant inciter des tiers à lui adresser de tels documents. Toute utilisation de **locallien.fr** à des fins lucratives ou commerciales est sera sujette à étude avant validation.

La CCG se réserve le droit de refuser la publication de tout contenu jugé inapproprié ou abusif en terme de fréquence ou incitation à l'acte d'achat.

L'utilisateur s'engage à notifier au directeur de la publication du site internet l'existence de contenus illicites dont il aurait connaissance afin que ce dernier les supprime promptement de **locallien.fr**

L'utilisateur s'engage à ne pas effectuer, de manière volontaire, des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau de même qu'à l'intégrité des ressources informatiques. Il s'engage notamment à ne pas développer, installer ou copier des programmes destinés à contourner la sécurité, saturer les ressources.

Article 5 : Identifiants et mots de passe

L'accès à **locallien.fr** est soumis à une identification préalable de l'utilisateur, qui dispose alors d'un « compte d'accès personnel » aux ressources et services proposés.

Le compte d'accès d'un utilisateur est constitué d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnels et confidentiels. Leur usage ne peut en aucun cas être cédé à un tiers à quel que titre que ce soit. L'utilisateur est responsable de leur conservation.

L'utilisateur s'interdit ainsi d'utiliser un identifiant d'un autre utilisateur, dans l'hypothèse où il en aurait eu connaissance. Il s'engage également à ne pas créer de fausse identité de nature à induire en erreur quant à l'identité de l'expéditeur de messages ou de l'auteur de publications.

Les utilisateurs sont informés qu'ils disposent de droits d'accès et d'utilisation différents de **locallien.fr** selon le profil auquel ils appartiennent. L'ouverture du compte d'accès implique techniquement que des outils et services spécifiques sont à la disposition de l'utilisateur, avec éventuellement des restrictions en fonction des droits qui s'attachent à son profil.

L'utilisateur s'engage à respecter les conditions d'usages des outils et services correspondants. L'utilisateur s'engage à ne pas accéder à des services, applications ou ressources auxquels son profil ne lui donne pas accès.

Il s'engage, enfin, à ne pas utiliser son identifiant et son mot de passe pour une utilité quelconque qui aurait pour conséquence d'interrompre ou de perturber le bon fonctionnement de **locallien.fr**

Il doit notamment veiller à ce que des tiers non autorisés ne puissent accéder à **locallien.fr**, à l'utiliser et à accéder à son contenu par l'intermédiaire de son compte d'accès.

En cas d'incident avéré, mais aussi en cas de doute, il doit immédiatement en aviser le Responsable du traitement à savoir le service communication de la CCG ou sa hiérarchie selon les cas.

Le droit d'accès est personnel, incessible et temporaire. Il fait l'objet d'un renouvellement annuel tacite. Il disparaît dès que son titulaire n'est plus utilisateur tel que défini dans l'article 3.

Article 6 - Protection des données à caractère personnel

Le Responsable de traitement s'engage à utiliser les données à caractère personnel des utilisateurs, dans le strict respect de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Le Responsable de traitement s'engage à détenir et conserver les données de nature à permettre l'identification durant 1 an (décret n°2011-219 du 25 fév. 2011 relatif à la conservation et la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu en ligne) de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services de **locallien.fr** afin de les communiquer aux autorités judiciaires à leur demande.

La Communauté de Communes du Genevois s'engage, chacun pour ce qui le concerne, à mettre en œuvre les mesures techniques et d'organisation appropriées pour assurer la sécurité des données à caractère personnel traitées dans le cadre de **locallien.fr** afin que celles-ci ne fassent l'objet d'aucune destruction accidentelle ou illicite, d'altération, de diffusion ou d'accès non autorisé.

Les utilisateurs disposent des droits qui leur sont reconnus par la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel et notamment :

- le droit d'accéder aux données à caractère personnel les concernant et faisant l'objet d'un traitement ;
- le droit de demander au responsable du traitement que les données les concernant soient rectifiées ;
- le droit de s'opposer au traitement pour des motifs légitimes. Ces droits s'exercent auprès du Directeur de publication pour l'ensemble des utilisateurs.

Lorsque l'utilisateur est amené à constituer des fichiers comportant des données à caractère personnel telles que définies par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux

libertés et par la directive européenne 95/46/CE relative à la protection des données personnelles et à la libre circulation de ces données du 24 octobre 1995, il veillera en particulier :

- à respecter les procédures préalables auprès de la CNIL (www.cnil.fr) ;
- à procéder à l'information préalable des personnes concernées quant à la finalité et aux destinataires du traitement de ces informations ;
- à n'effectuer auprès de mineurs, aucune collecte d'information concernant l'entourage familial, le mode de vie des parents, leur statut socio-professionnel, leur religion, et plus généralement toute information dont la collecte est interdite par la loi ;
- à procéder à l'information préalable des personnes concernées quant au risque inhérent à Internet que ces données soient utilisées dans des pays n'assurant pas un niveau de protection suffisant des données à caractère personnel.

Article 7 - Conservation des données

Locallien.fr est une plateforme collaborative et un lieu de stockage pérenne d'informations et de contenus. La Communauté de Communes du Genevois ne peut être tenue pour responsable de la perte de données stockées sur la plateforme.

Chaque utilisateur doit organiser et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la conservation des messages et des contenus qu'il met en ligne sur **locallien.fr**.

Article 8 - Protection de l'image

La publication de photographies de personnes sur Internet ou sur tout autre support requiert obligatoirement leur autorisation préalable ou si la personne est mineure, celle de son représentant légal.

Article 9 - Propriété intellectuelle

La marque "locallien.fr", associée à son logotype, est la propriété exclusive de la Communauté de Communes du Genevois. Les utilisateurs n'acquièrent aucun droit de propriété sur les éléments constitutifs de **locallien.fr** du fait de leur simple utilisation. Ces éléments peuvent faire l'objet de modification ou de suppression selon les besoins de la Communauté de Communes et de ses partenaires.

L'utilisation de **locallien.fr** n'emporte aucune cession d'aucune sorte des droits de propriété intellectuelle au bénéfice des utilisateurs sur les éléments tels que sites web, bases de données, marques, dessins et modèles, images fixes ou animées, textes, photographies, logos, chartes graphiques, moteurs de recherche, mis en ligne ou mis à disposition sur **locallien.fr** par la Communauté de communes du Genevois ou d'autres utilisateurs.

Les utilisateurs s'engagent à respecter les droits de propriété intellectuelle relatifs aux contenus présents sur la plateforme.

Publications et utilisations de contenus

Toute représentation ou reproduction d'une œuvre sans autorisation de son auteur constitue un acte de contrefaçon sanctionné civilement et pénalement.

Lorsque l'utilisateur a obtenu l'autorisation de l'auteur pour reproduire et ou représenter une œuvre, l'utilisateur doit insérer, pour chacun des documents concernés, une information sur leur propriété intellectuelle (nom(s) et qualité(s) du (ou des) auteur(s), sources et date de création), des précisions quant au caractère de chaque document (original ou adapté, nature des adaptations), ainsi qu'une indication précise sur les modes d'utilisation autorisés.

Article 11 - Responsabilité

Le Directeur de la publication s'engage à respecter les règles protectrices des intérêts des tiers et de l'ordre public et notamment à informer promptement les autorités publiques, des activités illicites qu'ils pourraient constater à l'occasion de l'utilisation de leurs services.

Le Directeur de la publication s'engage à agir promptement pour retirer toute donnée ou contenu stocké sur la plate-forme ou pour en rendre l'accès impossible dès lors qu'ils ont effectivement connaissance de son caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère. Il en est de même lorsque la CCG en reçoit l'ordre par une autorité publique.

Des liens hypertextes présents sur **locallien.fr** peuvent renvoyer vers d'autres sites tiers. Seuls les exploitants et titulaires de ces sites sont responsables des contenus de ces sites à l'exclusion de la Communauté de Communes du Genevois.

La Communauté de Communes du Genevois décline donc toute responsabilité si le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les traces détaillées d'activité sont conservées pendant les durées légales ou conventionnelles, elles sont ensuite détruites. Elles sont considérées comme preuves de l'utilisation de **locallien.fr** par les utilisateurs. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement statistique anonyme.

Ces traces peuvent être fournies aux autorités compétentes selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elles peuvent aussi être communiquées à l'utilisateur, pour les seules données qui le concernent directement et individuellement en application des dispositions de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

Les utilisateurs reconnaissent que la Communauté de Communes du Genevois ne saurait être tenue pour responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de l'accès à **locallien.fr** ou de l'utilisation des services qui sont proposés en son sein.

Les utilisateurs assument la responsabilité de tous les contenus qu'ils publient ou stockent au sein de **locallien.fr**

Article 12 - Règles liées à des profils particuliers

L'administrateur

L'utilisateur qui se connecte avec un profil administrateur possède des droits étendus quant à l'utilisation et à la gestion de **locallien.fr**. Dans ce cadre, il peut être amené à avoir accès aux informations des utilisateurs voire à des informations confidentielles ou relevant du secret des correspondances électroniques.

L'administrateur respecte une confidentialité absolue sur les données, fichiers, traitements et informations dont il pourrait avoir connaissance. Il respecte la plus stricte confidentialité des mots de passe des utilisateurs et s'engage à garder strictement confidentiel son mot de passe administrateur.

En toute circonstance, l'administrateur demeure sous le contrôle du directeur de la publication à qui il rend compte de son activité.

Contrôle et maintenance

Article 13 - Hébergement, stockage - Disponibilité du service

La Communauté de Communes du Genevois a confié l'hébergement de la plate-forme à un prestataire.

Le prestataire de la Communauté de Communes du Genevois peut interrompre l'accès, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau, ou pour toutes autres raisons, notamment techniques, sans qu'il puisse être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions aussi bien pour l'utilisateur que pour tout tiers.

Le prestataire de la Communauté de Communes informe le plus rapidement possible les utilisateurs de la survenance de ces interruptions.

Article 14 - Maintenance

La mise à disposition de **locallien.fr** implique des opérations de maintenance technique, qu'il s'agisse de maintenance corrective, de maintenance préventive ou de maintenance évolutive.

Ces opérations de maintenance peuvent nécessiter l'intervention d'une « personne habilitée » sur site ou sous la forme d'une « prise de main à distance ». La « personne habilitée » est la personne désignée à cet effet par la Communauté de Communes du Genevois.

L'objectif de ces opérations n'est autre que d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité de **locallien.fr**.

Cependant, dans le cadre de ces interventions, la « personne habilitée » peut être amenée à examiner en détail le journal de ses connexions.

La « personne autorisée » fera en sorte de ne pas accéder au fichier intitulé « privé » en dehors de la présence de l'utilisateur. Cependant, elle peut y être contrainte pour des raisons impératives de

sécurité ou pour des raisons techniques (surcharge du réseau, lutte anti-virus, lutte anti-spam, etc.) et ce, malgré l'opposition de l'utilisateur.

Si, à l'occasion d'opérations de maintenance ou de contrôle, une « personne habilitée » identifie une utilisation anormale et/ou un contenu illicite ou préjudiciable, il en informe immédiatement la Communauté de Communes du Genevois.

Article 15 - Contrôle

Le Prestataire et la Communauté de Communes du Genevois se réservent le droit d'effectuer des contrôles sur **locallien.fr** à des fins de traçabilité, de sécurité, de détection des abus, de statistiques ou d'optimisation.

La CCG et le prestataire se réservent le droit de contrôler le contenu de toute page Internet hébergée sur les serveurs d'hébergement de la plate-forme en vue de vérifier le respect des dispositions de la présente charte d'utilisation et des règles légales, soit de leur propre initiative, soit dans le cadre de procédures judiciaires ou d'enquêtes administratives.

Modalités d'application

Article 16 - Adhésion

L'accès à **locallien.fr** est conditionné par l'acceptation de la présente charte d'utilisation par les utilisateurs.

Cette adhésion s'effectue en **cochant la case d'acceptation de la charte d'utilisation en ligne** lors de la première connexion à **locallien.fr**.

S'agissant des personnes mineures, l'adhésion à la charte et l'approbation de ses règles ne peuvent être acquises que par l'effet de la signature de cette charte par la ou les personnes majeures bénéficiant sur lui de l'autorité légale pour le représenter. La charte approuvée par le responsable légal pour les mineurs est donc conservée par la CCG en format papier.

La version papier de la charte d'utilisation pourra être annexée aux chartes et règlements préexistants ou aux contrats liant les prestataires extérieurs et la CCG le cas échéant.

L'adhésion à la charte d'utilisation devra être réitérée à chaque modification de celle-ci.

Article 17 - Durée

La présente charte d'utilisation s'applique lors de son acceptation pour une durée d'un an. -Elle est renouvelée chaque année tacitement et cesse lorsque la personne n'est plus utilisateur tel que défini dans l'article 3.

Article 18 - Sanctions

Le non-respect des règles définies dans la présente charte d'utilisation pourra entraîner pour l'utilisateur des sanctions disciplinaires et/ou des poursuites judiciaires, et le cas échéant, la suppression immédiate du droit d'utilisation de **locallien.fr**.

Article 19 - Evolution

La Communauté de Communes du Genevois se réserve le droit d'apporter à la présente charte d'utilisation toute modification qu'elle jugera nécessaire et utile.